

LAMOTTE
PROMOTEUR IMMOBILIER



Retrouvez tous nos services sur
www.lamotte.fr



LAMOTTE

RENNES - 02 99 67 27 77 • NANTES - 02 40 48 10 10
VANNES - 02 97 47 38 75 • BREST - 02 98 46 60 15
ANGERS - 02 41 25 01 01 • LA ROCHELLE - 05 46 07 08 09

LAMOTTE est membre de la Fédération des Promoteurs Immobiliers.



Legendes ASSOCIÉS RC B.321.783342 - Février 2012

Pour vous,
Lamotte crée
les Packs...



100%
services

LAMOTTE
PROMOTEUR IMMOBILIER

Pour vous,

Le Pack Services Investisseurs

“ Avec Lamotte, je bénéficie de toutes les compétences pour acquérir, gérer et sécuriser mon patrimoine immobilier ! ”



€ Service Optimisation Financière et Fiscale

Grâce à notre logiciel de simulation, nous recherchons le **dispositif de défiscalisation le plus adapté à vos souhaits et à votre situation.**

Votre conseiller vous aide à **définir la meilleure adéquation, montage financier et fiscal** pour votre investissement.

🏠 Service Guidéo

Simplicité, efficacité et sérénité avec **l'accompagnement gratuit** « prêt immobilier » de Lamotte. Pour **optimiser votre budget**, votre conseiller Guidéo recherche pour vous auprès des différents partenaires, **l'offre de crédit la plus intéressante et la mieux adaptée à vos besoins** et à votre situation.



Service Prêt à Louer

Nous proposons pour les propriétaires-bailleurs une **prestation de finitions complètes** "prêt à vivre". Equipé, **votre bien peut être mis directement en location.**

Service Gestion et Garantie Locative

Lamotte vous libère des contraintes et **sécurise la rentabilité de votre bien.**

Nous assurons la **recherche de vos locataires** et toutes les **formalités administratives**, jusqu'aux relations avec le syndic.

Grâce au Pack Sécurité vous profitez en outre de :

- la **garantie locative** à la livraison¹
- la **garantie de loyers** entre deux locataires²
- **l'assurance loyers impayés et charges locatives à 100 %** sans limitation de durée³.

(1) Garantie de loyers hors charges à partir du 2^{ème} mois suivant la livraison et pendant 6 mois.

Selon conditions du mandat "Sécurité" en vigueur.

(2) Garantie de loyers entre 2 locations pendant 6 mois avec 1 mois de franchise.

(3) Jusqu'à 61 000 € par sinistre sans limitation de durée. Selon conditions du mandat "Sécurité" en vigueur.



Garantie Protection Juridique

En cas de litige locataire, bénéficiez de **la prise en charge des honoraires** et frais de justice (huissier-avocat) jusqu'à 4 000 €.

Protection Revente

Lamotte **garantit la valeur de votre bien** et l'inclut gratuitement et systématiquement dans votre acquisition. En cas de revente, Lamotte indemnise l'éventuelle perte financière à concurrence de 15 % du prix d'achat et dans la limite de 15 000 € selon les conditions précisées dans la garantie⁴.

(4) La protection revente est accordée pour une période maximale de 5 ans à compter de la signature de l'acte notarié. Détail des garanties et des conditions sur simple demande.

Lamotte,
partenaire
de tous vos projets.

Au-delà de la qualité de ses programmes

et de ses emplacements recherchés, le **Groupe Lamotte s'est engagé depuis plusieurs années à placer votre tranquillité et votre satisfaction au cœur de ses préoccupations.**

Ses équipes dédiées et ses services exclusifs vous proposent une démarche d'accompagnement globale.

Vous bénéficiez ainsi de l'ensemble des réponses et d'une assistance indispensables pour réaliser et sécuriser votre projet.

C'est la vision forte du Groupe Lamotte, d'une relation client basée sur la qualité de services et la confiance partagée.